

## « La prévention doit devenir prioritaire »

Stéphanie Bidault, directrice du Centre européen de prévention des risques d'inondation (Ceprl)

À la tête du Ceprl, qui aide les collectivités à mieux gérer le risque de crue, Stéphanie Bidault appelle à une vraie politique de prévention en France. Comment expliquer un si lourd bilan humain sur la Côte d'Azur ?

**STÉPHANIE BIDAULT.** Ces événements montrent que la France est très vulnérable face à ces phénomènes exceptionnels et que les populations vivant dans des zones exposées sont peu informées des risques qu'elles encourent. Ce type de crues torrentielles est pourtant récurrent en France : il y en avait eu à Nîmes en 1988, Draguignan en 2010, et Montpellier l'an dernier. Des événements similaires se répèteront sans doute. C'est pourquoi la prévention des inondations doit devenir prioritaire. Ce n'est pas le cas ?

On est très loin du compte. La facture matérielle du déluge qui s'est abattue sur la Côte d'Azur pourrait atteindre 500 M€. Et l'on estime que les dommages liés aux crues en France s'élèvent en moyenne à 600 M€ chaque année. Or le budget annuel consacré à la prévention des crues ne dépasse pas 300 M€. Dix-sept millions de Français vivent pourtant en zone inondable, et c'est le premier risque naturel en France. Il est donc urgent que les habitants

sachent à quel danger ils s'exposent et comment réagir.

**Le bétonnage du littoral est-il en cause ?**

Ces phénomènes de ruissellement sont propres à toutes les villes urbanisées. On estime que 75 % de nos communes ont connu au moins un phénomène de ruissellement au cours des trente dernières années. Mais on ne peut pas mettre tout sur le dos de l'urbanisation. Car, au fond, qui voudrait revenir à des rues en terre battue et à des villes qui ne soient pas dotées de trottoirs en béton et de parkings souterrains ?

**Les élus ont-ils tendance à minimiser les risques ?**

Parfois, oui. Je pense que l'Etat devrait lancer, comme pour la sécurité routière, des campagnes de communication autour du risque d'inondation. Certaines sociétés privées et collectivités locales ont déjà développé de leur côté des systèmes d'alerte par SMS de leur population. D'autres sont en train de réactiver des sirènes. Les communes les plus exposées devraient faire des exercices grandeur nature. Paris a prévu d'en organiser un en mars prochain pour simuler les conséquences d'une crue similaire à celle de 1910.

Propos recueillis par FRÉDÉRIC MOUCHON